Campagne vaccinale antigrippale 2005/2006 – Mercredi 5 octobre 2005

Vaccin antigrippal des personnes à risque : poursuivre l'effort !

Comme chaque année à la même période depuis 1982, l'Assurance Maladie vient de lancer sa campagne de vaccination antigrippale des personnes à risque. Un formulaire de prise en charge du vaccin a été ou va ainsi être envoyé à environ 8 millions de personnes. L'hiver dernier, seules **62,5 % des personnes visées par ce dispositif se sont fait vacciner**.

Première cible de cette vaccination, les seniors **de plus de 65 ans** chez lesquels le vaccin antigrippal a largement fait la preuve de son efficacité, en permettant de réduire significativement la morbi-mortalité associée à la grippe dans cette tranche d'âge. Si en 2004 la couverture vaccinale était bonne chez les plus de 70 ans (70,8 %), elle reste **insuffisante chez les "jeunes seniors"**, puisque seulement 45,5% des 65-69 ans se sont fait vacciner.

Mais les seniors n'ont pas le monopole des complications de la grippe et la campagne de l'Assurance Maladie insiste à nouveau sur la nécessité de mieux vacciner les personnes de moins de 65 ans prises en charge à 100% pour l'une des **9 Affections de Longue Durée** (ALD) suivantes :

- Diabète de type 1 et 2
- Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
- Insuffisance respiratoire chronique grave
- Accident vasculaire cérébral invalidant
- Forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
- Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH; pour cette catégorie de patients, la vaccination antigrippale n'est pas systématiquement recommandée et sera décidée par le médecin au cas par cas
- Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
- Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères
- Mucoviscidose

Aujourd'hui, plus de 800 000 personnes de moins de 65 ans sont touchées par une de ces pathologies et bénéficient à ce titre de la prise en charge à 100 % du vaccin. Bien que la couverture vaccinale de ces personnes progresse chaque année et dépasse pour la première fois en 2004 le seuil des 50%, elle demeure insuffisante.

Source :
Dossier de presse Assurance Maladie, 2005
http://www.ameli.fr/38/DOC/1053/article.html

Les vaccins grippaux de l'hiver 2005/2006

Selon les recommandations de l'OMS pour l'hémisphère nord, le nouveau cru vaccinal comporte :

- une souche (inchangée) analogue à
  A/New Caledonia/20/99(H1N1)
- une souche (nouvelle) analogue à
  A/California/7/2004(H3N2)
- une souche (inchangée) analogue à
  B/Shanghai/361/2002
  ou **B/Jiangsu/10/2003**
  ou **B/Jilin/20/2003.**

Cette année, **huit vaccins antigrippaux sont commercialisés** :

- 6 vaccins « classiques », inactivés, au prix de 6,26 €
  AGRIPPAL® (SOCOPHARM/CHIRON VACCINS)
  FLUARIX® (GLAXOSMITHKLINE)
  IMMUGRIP® (PIERRE FABRE MEDICAMENT)
  INFLUVAC® (SOLVAY PHARMA)
  MUTAGRIP® (SANOFI PASTEUR MSD)
  VAXIGRIP® (SANOFI PASTEUR MSD)

- 1 vaccin « adjuvé » au prix de 7,50 €
  GRIPGUARD® (SOCOPHARM/CHIRON VACCINS)

Mis sur le marché en France depuis 2004, ce vaccin inactivé contient un adjuvant, le squalène, visant à « doper » la réponse immunitaire chez les personnes âgées et en particulier chez les plus fragiles. Pour ce vaccin, les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge par l'assurance maladie sont l'immunisation active contre la grippe chez les personnes âgées (65 ans ou plus) et particulièrement celles à risque de complications associées (par exemple chez des sujets souffrant de maladies chroniques telles que le diabète, ou de maladies cardio-vasculaires et respiratoires).

- Et toujours le vaccin combiné grippe + tétanos, au prix de 7,98 €
  TETAGRIP® (SANOFI PASTEUR MSD).

Tous ces vaccins doivent être conservés entre +2°C et +8°C et ne doivent pas être congelés.

Quelle dose chez l'enfant ?
Le vaccin antigrippal n'est pas indiqué chez l'enfant de moins de 6 mois.
Chez les enfants de 6 à 35 mois, il est conseillé d'utiliser 1 demi-dose (0,25 ml). Pour les enfants de moins de 8 ans n'ayant pas été infectés ou vaccinés auparavant, une seconde dose devra être injectée au moins 4 semaines plus tard.
Source : Guide des vaccinations 2003, DGS
http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/vaccins2003/11vaccin7.htm

N'oublions pas les soignants…
N'oubliez pas que les soignants sont d'excellents vecteurs de l'infection grippale. Depuis 2000, le calendrier vaccinal recommande la vaccination antigrippale des « professionnels de santé et tous professionnels en contact régulier et prolongé avec les sujets à risque ».

… ni les professionnels du voyage
Les recommandations de vaccination antigrippale concernent aussi les « personnels navigants des bateaux de croisière et avions, et personnels de l'industrie des voyages accompagnant les groupes de voyageurs (guides) ».
Source : BEH 29-30/2005
http://www.invs.sante.fr/beh/2005/29_30/beh_29_30_2005.pdf

Source : GROG